

# ENQUETE PUBLIQUE

## ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Références dossier : Commune de Manage : n° PE 24-234 / DPA : 10013985 / ATLP : F0412/52015/PU3/2024/1/FD-2359408

Concernes la demande de : ELICIO SA – Monsieur VAN VYVE Emmanuel - John Cordierlaan 9 à 8400 OSTENDE & STORM 72 SRL – Monsieur CAERTS Jan - Borsbeeksebrug 22 à 2600 ANVERS

En vue d'obtenir le **permis unique** pour la construction et l'exploitation de quatre éoliennes d'une puissance unitaire de 4 à 6,2 MW, d'une cabine électrique (cabine de tête) et de deux transformateurs sur le territoire communal de Courcelles. Le projet comporte également la pose de câbles de raccordement entre les éoliennes et la cabine de tête, la création de chemin d'accès et de quatre aires de manutention - Rue de Nivelles - Chemins 8 et 13 à 6181 GOUY-LEZ-PIÉTON.

L'ensemble du dossier, accompagné d'une étude d'incidences, sera consultable sur demande à partir du 15/04/2024 auprès du Service Environnement dont les coordonnées se trouvent ci-dessous.

Le Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée est ouverte :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
10-04-24	15-04-24	Commune de Manage Service Environnement Place Albert 1 <sup>er</sup> , 1 à 7170 MANAGE Le 14-05-24 à 10 h00.	Commune de Manage Service Environnement Place Albert 1 <sup>er</sup> , 1 à 7170 Manage

Le dossier peut être consulté du 15 avril au 14 mai 2024 **de préférence sur rendez-vous** au Service Environnement Place Albert 1<sup>er</sup>, 1 à 7170 Manage. Téléphone : 064/518.281. Email : [environnement@manage-commune.be](mailto:environnement@manage-commune.be)

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous **au plus tard vingt-quatre heures à l'avance** auprès du service Environnement.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès

Du demandeur	Du conseiller en environnement (à défaut agent communal délégué à cet effet)	Du Fonctionnaire technique (FT) Du Fonctionnaire délégué (FD)
<b>ELICIO SA</b> Madame DESCAMPS Marie - John Cordierlaan 9 à 8400 OSTENDE <a href="mailto:marie.descamps@elicio.be">marie.descamps@elicio.be</a> – 04/254 46 41 <b>STORM 72 SRL</b> Madame PAYEN Mélanie - Borsbeeksebrug 22 à 2600 ANVERS <a href="mailto:melanie.payen@storm.be">melanie.payen@storm.be</a> – 03/210 07 20	Commune de Manage Service Environnement Place Albert 1 <sup>er</sup> , 1 à 7170 MANAGE Tel. : 064/518.281	<b>FT : M. Daniel VANDERWEGEN,</b> A.R.N.E. - D.P.A. Rue de L'Ecluse, 22 6000 Charleroi 071/65.47.60.  <b>FD : M.Raphaël STOKIS</b> A.T.L.P. Rue de L'Ecluse, 22 6000 Charleroi 071/65.48.80

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est conjointement le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué.

Manage, le 03/04/2024

La Directrice générale f.f.,

Nathalie VERELST.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

Bruno POZZONI.